



Devenez notre Chargé ou Chargée de projet éditorial et relation presse

à compter du 1^{er} août 2026

La ville de Melun, Ville préfecture de Seine-et-Marne, à 45 km de Paris, Melun se distingue par son offre universitaire importante et en développement, son dynamisme économique, son engagement social et sa vitalité culturelle. La Ville de Melun s'applique à offrir aux Melunais et à ses visiteurs un cadre de vie agréable, en restant à l'écoute des besoins évolutifs de sa population.

Pour ce faire, elle mise sur les compétences et l'expertise de ses 1200 agents au service de 42 000 habitants. Son organisation poursuit sa transformation. La ville se façonne et s'adapte pour répondre au projet de mandat autour de ses 4 piliers : transition écologique, amélioration du cadre de vie, tranquillité et sécurité publiques, et relations entre les habitants. Les défis sont nombreux et à la hauteur des enjeux d'une ville attractive engagée vers l'avenir.



Pourquoi nous avons besoin de vous ?

- Le départ d'un agent

Avec qui allez-vous travailler ?

Vous travaillerez au sein d'une équipe de 8 personnes répartis en pôle (digitale, éditorial et relation presse, communication culturelle et événementiel)

Quel sera votre environnement de travail ?

- Dans des locaux adaptés à l'activité, disposant d'un lieu de restauration.
- Vous travaillez au sein de l'hôtel de ville, au 2^{ème} étage

Quelles seront vos missions ?

Au sein de la Direction de la Communication, le chef de projet éditorial et relations presse a la responsabilité de la production des contenus éditoriaux et des relations médias. Il est plus particulièrement chargé de la rédaction des supports de communication imprimés, d'alimenter en contenus éditoriaux les collaborateurs de la direction de la communication au service de la valorisation des actions municipales. En lien avec le directeur de la communication, il assure la gestion des relations presse et médias. En tant que chef de projet éditorial

- Participe à la définition de la ligne éditoriale et aux choix des sujets traités dans les supports de communication imprimés (Melun Mag et Lettres du Maire)
- Propose les retro plannings et les chemins de fer des supports de communication imprimés et s'assure du respect des échéances
- Récupère auprès des élus et des services les informations techniques et politiques nécessaires au traitement des sujets et se déplace dans la ville pour assurer des reportages, rencontrer des habitants, réaliser des portraits etc.
- Participe à l'écriture des contenus destinés aux supports de communication imprimés et destinés à l'ensemble des supports de communication de la direction
- Fixe les éléments de langage de la communication municipale en lien avec le directeur et la directrice adjointe de la communication et s'assure de leur bonne utilisation
- S'assure de la bonne mise en page des contenus éditoriaux par la graphiste institutionnelle

En tant que chef de projet des relations médias il gère les demandes entrantes : reçoit les demandes par mails et téléphoniques, en tenant un tableau de bord à jour pour identifier les porte-paroles et assure les mises en relations et les actions sortantes (Propose le planning prévisionnel des actions médias - Rédige les communiqués de presse, invitations presse et dossiers de presse, assure la relation avec les journalistes et notamment les relances après diffusion des actions presse et constitue et mets à jour en permanence le fichier presse et médias. Pour in fine, recenser les retombées médias et assure les bilans médias



✦ ***Vous reconnaissez-vous ?***

Vous êtes diplômé(e) d'un bac +5 en journalisme, communication ou lettres et justifiez d'une expérience d'au moins 3 ans dans la communication institutionnelles ou territoriale.

Vos qualités rédactionnelles vous permettent de rédiger avec aisance des contenus adaptés aux différents publics (magazines, publications institutionnelles, support print, etc...).

Votre relationnel est un atout pour gérer les relations presse.

Vos capacités d'organisation et de planification du travail ne sont plus à démontrer et vous permettez de coordonner des projets transversaux et travailler sous contraintes de temps

Vous êtes autonome, dynamique et avez un goût prononcé pour le travail en équipe

Avez-vous les aptitudes professionnelles attendues au sein de la ville, outre les compétences attendues sur le poste ?

- ✓ Qualités d'analyse, d'observation
- ✓ Rigueur et discrétion, capacités organisationnelles
- ✓ Créativité
- ✓ Disponibilité, réactivité, polyvalence, dynamisme
- ✓ Qualités relationnelles : savoir faciliter la coopération transversale, le travail d'équipe
- ✓ Savoir travailler en autonomie, prendre des initiatives et être force de proposition, tout en respectant le circuit hiérarchique
- ✓ Sens du service public (neutralité, objectivité, confidentialité, laïcité) ;
- ✓ Attaché au travail bien fait et à la qualité du service rendu ;

Et votre statut ? Votre temps de travail ?

🏛️ Filière administrative - Cadre d'emploi des rédacteurs – Catégorie B

📁 Emploi permanent ouvert aux titulaires ou par dérogation aux agents contractuels ;

⏰ Temps complet : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

💰 Rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) + prime annuelle ;

↪ à partir de 450 €

⚙️ Vous bénéficierez de 25 jours de congés annuels + 22 RTT + 2 jours de fractionnement (sous condition)

POURQUOI REJOINDRE MELUN ?

- Contribuer à des projets significatifs qui impactent positivement le développement de la ville et la vie des citoyens.
- Travailler dans une collectivité qui valorise le développement personnel et professionnel de ses agents.
- Bénéficier d'un cadre de vie agréable, enrichi par une longue histoire et un patrimoine culturel vibrant.
- Intégrer une équipe dynamique et engagée
- Rejoindre une ville labellisée « Ville active et sportive » ; « Ville Fleurie » ; « Ville zéro Phyto » ; « Ville Eco Propre » ; Commune Donneur et Ville intranet
- De plus, nous privilégions des conditions de travail optimales et une organisation du temps de travail qui répond aux normes d'un service public performant.

Nous visons également à assurer le meilleur équilibre possible entre vie professionnelle et vie privée grâce aux initiatives suivantes :

- L'autorisation des agents de la ville à s'inscrire à des activités sportives, sur la pause méridienne
- L'accès à une salle de restauration commune ou au restaurant EOGN (à proximité de votre lieu de travail) : repas complet entre 5 et 8 €
- L'accès favorisé à la formation grâce à un plan de développement des compétences ambitieux, d'une facilité d'accès aux préparations concours, aux Validations des Acquis d'Expérience et circuits de formation en intra. Vous aurez également la possibilité de participer aux conférences sur des thématiques fortes portées par la municipalité
- Participation financière à votre prévoyance à hauteur de 7 € par mois
- Possibilité de bénéficier de congés familiaux notamment : le congé proche aidant, le congé de présence parentale et d'autorisation spéciale d'absence pour des événements familiaux.
- Possibilité de Télétravail, 1 jour par semaine en fonction de l'organisation du service et des pics d'activité, en bénéficiant de la prime télétravail dans la limite de 282 € par an
- Versement du Forfait mobilité : participation financière de la Ville à hauteur de 75% sur vos abonnements transports, versement du forfait mobilité pour les déplacements doux (vélo, trottinette, covoiturage, ..) selon les montants réglementaires ou prise en charge de 50% vos frais de parking sous condition (Gaillardon ou Porte de Paris).
- Participation aux moments conviviaux pour engager une cohésion des services, sur deux temps de l'année, en janvier et en juillet.
- Possibilité de s'inscrire à l'amicale du personnel, permettant : l'accès à la participation aux locations de vacances, voyages, tickets cinéma, parc d'attraction, voyages.....


CANDIDATER



CANDIDATURE INTERNE/EXTERNE – Pour postuler à l'attention de Monsieur le Maire

 Candidatures (lettre de motivation et CV) à adresser :

-  Par courrier postal : Hôtel de Ville - 16 rue Paul Doumer 77 000 MELUN
-  Par mail : recrutement@ville-melun.fr

 La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.

Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux. Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.